

Sermon sur le Tiers Ordre de Saint-Pie X

Publié le 20 février 2022
Abbé Bernard de Lacoste
8 minutes
Séminaire d'Écône

Le 13 février 2022, dimanche de la Septuagésime, M. l'abbé Bernard de Lacoste, Directeur du Séminaire Saint Pie X, donne un sermon sur le Tiers Ordre de Saint-Pie X, à l'occasion de l'engagement de nouveaux membres.

Texte du sermon

« Au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit.

Chers fidèles, aujourd'hui aura lieu, juste après le credo, une cérémonie spéciale d'engagement dans le Tiers Ordre de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X. Habituellement, cette cérémonie se déroule à la crypte. Mais je me suis aperçu que certains séminaristes n'avaient jamais assisté à un tel engagement. Il m'a donc semblé nécessaire, pour la formation sacerdotale, d'organiser exceptionnellement cette cérémonie pendant la grand-messe du dimanche. En plus, cette cérémonie aura l'avantage de faire découvrir ce Tiers Ordre aux fidèles qui ne le connaissent pas.

Nous expliquerons d'abord ce qu'est un Tiers Ordre, ensuite nous verrons la spécificité du Tiers Ordre de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X, et enfin je vous donnerai des informations pratiques. Un tiers ordre est une association de fidèles, mariés ou célibataires, qui a pour but de développer une vie chrétienne plus parfaite. Par conséquent, lorsqu'un fidèle veut entrer dans un Tiers Ordre, c'est qu'il a l'intention de progresser dans la vertu, d'être un meilleur chrétien. On connaît le Tiers Ordre dominicain, franciscain, carmélitain. Chez les bénédictins, les membres s'appellent des oblats. Chacun a sa spiritualité et sa règle propres. Mais tous ont pour but d'aider les membres à devenir des saints et à aller au ciel.

Pour être membre d'un Tiers Ordre, il faut être catholique pratiquant. En outre, il n'est pas permis d'appartenir à deux Tiers Ordres en même temps.

Il y a des gens qui, chaque jour, pensent à leur activité professionnelle, à leur santé, à leur détente, à leur argent, mais quasiment jamais à leur âme. Ils sont tellement attachés à la terre qu'ils en oublient le ciel et la vie éternelle. Ces gens-là risquent d'avoir une mauvaise surprise le jour où leur âme se séparera de leur corps pour être jugée par Dieu. Faire la démarche de s'engager dans un Tiers Ordre, au contraire, c'est être conscient que notre âme est immortelle, et donc qu'elle mérite plus de soins et d'attention que notre corps. Les biens de la terre, maisons, voiture, compte en banque, ne nous suivront pas dans la tombe. C'est le sens de l'avertissement de Notre Seigneur : que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme ? Devenir tertiaire, c'est vouloir de toutes ses forces gagner non pas l'univers, mais le salut éternel au paradis pour l'éternité.

En 1970, Mgr Lefebvre fonda la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X spécialement pour former des prêtres. L'année suivante, ici à Ecône, des laïcs lui demandèrent de fonder un Tiers Ordre. Ils voulaient en faire partie pour profiter davantage des grâces de la Fraternité et pour vivre plus profondément de sa spiritualité. Mgr répondit qu'il allait réfléchir. Finalement, le Tiers Ordre naquit en 1981. Il était ouvert à tous les laïcs qui aimaient la messe et qui voulaient vivre de la messe. Depuis cette date, chaque année, de nombreux fidèles de tous les pays du monde, partout où la fraternité exerce son apostolat, s'engagent dans le Tiers Ordre pour devenir des saints en s'appuyant sur la spirituali-

té de l'institut fondé par Mgr Lefebvre.

Quelle est cette spiritualité ? D'abord, l'amour du saint Sacrifice de la messe, l'union à la passion de Notre Seigneur sur le calvaire. C'est pourquoi les tertiaires assistent à la messe tous les jours, ou alors, si leur devoir d'état les en empêche, ils font un quart d'heure d'oraison.

Ensuite, il y a dans la spiritualité de la FSPX l'amour de la sainte Vierge Marie. Pour être tertiaire, il faut avoir confiance dans la mère de Dieu, lui confier ses joies et ses peines, se placer sous sa protection. Inutile de préciser que les membres du Tiers Ordre récitent leur chapelet chaque jour et sont fidèles à la prière du matin et du soir, comme tout bon chrétien.

Dans la spiritualité de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X, il y a aussi l'amour de l'Église romaine et du pape. Les membres du Tiers Ordre ont l'esprit romain. Ils sont attachés de toutes leurs forces à l'enseignement constant de l'Eglise, spécialement aux encycliques de saint Pie X. Ils ont une grande dévotion pour le successeur de Pierre. C'est pourquoi ils sont antimodernistes et antilibéraux. Et si le pape François enseigne des choses qui ne sont pas conformes à ce que le S. Siège a toujours enseigné, alors les tertiaires rejettent ces erreurs avec énergie.

Dans la spiritualité de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X, il y a encore l'esprit de Jésus-Christ et le rejet de l'esprit du monde. C'est pourquoi les membres du Tiers Ordre passent peu de temps sur les écrans. Ils n'utilisent internet ou leur smartphone que lorsque c'est nécessaire, et pas plus. Ils sont conscients que l'on peut perdre beaucoup de temps et de vertu avec ces nouvelles technologies. Ils préfèrent passer ce temps à lire des vies de saints, des livres de spiritualité ou de doctrine, pour nourrir leur âme. Et pour ne pas devenir esclaves de l'impureté, ils aiment faire pénitence, par exemple en jeûnant aux vigiles et aux quatre temps.

S'ils sont mariés, ils sont ouverts à la vie et inscrivent leurs enfants dans des écoles vraiment catholiques.

Enfin, pour tendre toujours à la perfection et ne pas tomber dans la tiédeur, les membres suivent une retraite spirituelle tous les deux ans et se confessent au moins une fois par mois.

Voilà, chers fidèles, ce qu'est cette association de fidèles fondée par Mgr Lefebvre il y a 41 ans. Si vous voulez être des chrétiens médiocres, tièdes, qui n'avancent pas sur le sentier de la perfection, alors ce Tiers Ordre n'est pas pour vous. Un jour, un chrétien s'est écrié : "moi, je ne veux pas aller en enfer, mais je ne veux pas non plus faire des efforts. Je vais donc faire le minimum pour mon salut". Ce chrétien est pusillanime. Il n'a pas l'étoffe d'un tertiaire. En revanche, si vous voulez devenir des saints, si vous comprenez qu'une vie réussie, c'est d'abord la conformité à la volonté de Dieu, la fidélité au devoir d'état, l'union avec la mort de JC sur la croix, la piété filiale envers la Bse Vierge Marie, alors le Tiers Ordre est fait pour vous. "Seigneur, je vous aime tellement, que je suis prêt à souffrir et à verser mon sang pour vous !" Voilà les dispositions d'un tertiaire.

Ce temps de la septuagésime, qui commence aujourd'hui, nous rappelle que la vie est un combat, et que nous ne sommes pas sur la terre pour nous reposer. Nous vivons dans un monde qui rejette JC et ses lois saintes. Même les plus hautes autorités de l'Eglise sont influencées par ce courant destructeur. Tout catholique qui veut sauver son âme doit ramer à contre-courant, avec énergie. Or, justement, ce Tiers Ordre, par les grâces qu'il apporte et par ses obligations, donne chaque jour l'énergie nécessaire pour avancer sur le chemin de la perfection. Il arme les fidèles contre le modernisme dans l'intelligence et contre la tiédeur et le relâchement dans la volonté.

Concrètement, si vous souhaitez en faire partie, ou au moins y réfléchir, vous pouvez d'abord prendre un dépliant au fond de l'église. Ensuite, il faut en parler à un prêtre qui vous mettra en contact avec l'aumônier, M. l'abbé Herrbach. Pendant un an, vous essayerez de suivre les engagements des tertiaires. Au terme de cette année, si elle a été concluante, il sera possible de s'engager. Même les enfants peuvent en faire partie, pourvu qu'ils aient au moins 12 ans et l'autorisation de leurs parents.

Que Notre Dame de Compassion, debout au pied de la croix, nous donne la grâce de la fidélité pendant toute notre vie, jusqu'à notre entrée dans la vie éternelle et bienheureuse.

Au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit. Ainsi-soit-il. »

Le tiers-ordre de saint pie X

Source : Séminaire Saint-Pie X